

concours
international
p i a n o
X X^e siècle

du 25 février au 5 mars 2002

ORLÉANS - FRANCE

COMITÉ D'HONNEUR

PATRONAGE COMMITTEE

Président - *Chairman*
Henri DUTILLEUX

Pierre-Laurent AIMARD
Solhi ALWADI
Gilbert AMY
Idil BIRET
Marie-Françoise BUCQUET
Mildred CLARY
Jean-Marc COCHEREAU
Roland CREUSE
Michel DECOUST
Marc-Olivier DUPIN
Mark FOSTER
Gérard FREMY
Jay GOTTLIEB
Joan GUINJOAN
Jean-François HEISSER
Claude HELFFER
Klaus HELWIG
Jean-Claude HENRIOT
Claude-Henry JOUBERT
Geneviève JOY
Anne-Marie de LAVILLEON

Mi-Joo LEE
Claude MALRIC
Dominique MERLET
Francis MIROGLIO
Germaine MOUNIER
Jean-Claude PENNETIER
Pierre PETIT †
Michel PHILIPPOT †
Georges PLUDERMACHER
Benjamin RAWITZ
Jacqueline ROBIN
Carlos ROQUE ALSINA
Jacques ROUVIER
Jean ROY
Josette SAMSON-FRANÇOIS
Avi SCHÖNFELD
Jean-Paul SEVILLA
Anna-Stella SCHIC
Antoine TISNE †
Daniel TOSI
Regina de VASCONCELLOS

L'association O.C.I., Orléans Concours International, a été fondée pour créer et animer un concours de piano axé sur le répertoire du XX^e siècle.

Cette expérience est le fruit d'une longue réflexion, et d'une collaboration entre les membres bénévoles de l'O.C.I. et de nombreuses personnalités artistiques. Nous pensons, en effet, que l'immense et passionnant répertoire de 1900 à nos jours, traduisant les recherches et les réussites des créateurs dans des directions aussi variées que multiples, doit être servi par de jeunes interprètes. Promouvoir ces jeunes talents tout en aidant la musique du XX^e siècle à se faire mieux connaître ouvrira dans un esprit de tolérance les chemins de la musique au delà de l'an 2000.


A notre époque, qui se veut sans frontières, nous aimerions, tout en respectant l'esprit profondément grave et métaphysique du XX^e siècle (Fauré, Dukas, Scriabine), aller résolument vers le XX^e siècle, sachant que l'interprète peut stimuler l'élan du compositeur, comme celui-ci l'inspire.

L'édition 1994 du Concours International d'Orléans consacré à la musique de piano XX^e siècle, a révélé de jeunes artistes : Shinji Urakabe, Hideki Nagano, Ananda Sukarlan, qui comme les autres candidats ont mis leur talent au service de musiques toutes plus différentes et passionnantes les unes que les autres. Un public nombreux a du reste suivi et encouragé cette première expérience.

Les concours des années 1996 et 1998 ont révélé Fabio Grasso, Thomas Hell, (1996) Ami Fujiwara, Toros Can, (1998), et l'édition 2000 Saori Mizumura, Andréa Corazzari, Alexandre Pirojenko, ainsi que le prix de composition Muhiddin Dürüoğlu-Demiriz, (Prix André Chevallion-Yvonne Bonnaud).

Pour l'édition 2002, une commande a été faite au jeune compositeur Patrick Burgan.

Ce n'est pas un hasard si ces jeunes musiciens sont souvent compositeurs eux-mêmes, ou du moins attirés par l'étude de l'écriture. Ce sera une originalité de plus de ce concours un peu insolite que de révéler des compositeurs comme des interprètes, et de garder son atmosphère de festival plutôt que de concours. Une fête de la musique tout simplement.


Françoise THINAT

The Orleans Concours International Association (O.C.I.) was founded in order to create and run a piano contest that should be oriented towards the repertory of the 20th Century.

This venture is the outcome of lengthy deliberation and cooperation between the voluntary members of O.C.I. and many high-ranking artists.

We believe indeed that the immense, fascinating repertory of the period from 1900 to the present day, which illustrates the research and achievements of creators in many varied fields, should be served by young interpreters.

Promoting youthful talents as well as causing 20th Century music to be better known will, in a spirit of tolerance open up new trails in music beyond the year 2000.

These days, when frontiers are meant to disappear, we wish both to keep alive the profoundly earnest, metaphysical spirit of the 19th Century, (Fauré, Dukas, Scriabine) while heading resolutely towards the 21st Century, as we realize that the interpreter can stimulate the vigour of the composer and the composer inspire the interpreter.

The 1994 Concours International on twentieth century piano music revealed several young artists : Shinji Urakabe, Hideki Nagano, Ananda Sukarlan who, like the other candidates, use their talent to perform a great variety of different and extremely exciting music. The many listeners present encouraged this first experience.

The 1996 and 1998 Concours revealed Fabio Grasso, Thomas Hell, (1996) Ami Fujiwara, Toros Can, (1998), and the 2000 edition Saori Mizumura, Andréa Corazzari, Alexandre Pirojenko, ainsi que le prix de composition Muhiddin Dürüoğlu-Demiriz, (Prix André Chevallion-Yvonne Bonnaud).

For the 2002 edition, a young composer Patrick Burgan has been asked for the competition.

Thus revealing both composers and performers will be another interesting feature of this unusual contest - as well as doing our best to preserve its music festival atmosphere and not one of fierce competition. A Music Festival - That is what Concours International Piano XX^e siècle will remain.



ORLÉANS CONCOURS INTERNATIONAL PIANO XX^e SIÈCLE

RÈGLEMENT

Article 1 - Le 5^{ème} Concours International de Piano, Musique du XX^e siècle, aura lieu du 25 février au 5 mars 2002, à Orléans. Organisé par l'Association O.C.I. (Orléans Concours International), il est ouvert aux pianistes de toutes nationalités nés après le 1^{er} janvier 1962.

Article 2 - Le formulaire d'inscription, inclus dans cette brochure, et les documents requis doivent parvenir au siège de l'association avant le 15 décembre 2001, date limite des inscriptions. Tous les candidats recevront un avis d'admission ou de refus au concours au plus tard le 10 janvier 2002. Le nombre de candidats retenus est fixé à 40. Les candidats sont choisis sur dossier par un comité de sélection.

Article 3 - Formalités d'inscription. Les documents suivants doivent accompagner le formulaire d'inscription :

- 1 - extrait d'acte de naissance, certifié conforme,
- 2 - curriculum vitae, maximum deux pages,
- 3 - deux lettres de recommandation d'un récent professeur du candidat ou d'un musicien de réputation internationale,
- 4 - deux photographies récentes en noir et blanc, format carte postale (10, 5 x 15 cm),
- 5 - document attestant le paiement des frais de participation. Ceux-ci sont fixés à 100 euros et doivent être réglés :
- par mandat postal international envoyé à l'O.C.I., Maison des Associations 46 ter, rue Ste Catherine, 45000 ORLÉANS.
- par chèque bancaire tirable sur une banque française, libellé à l'ordre de l'O.C.I., et envoyé en même temps que l'inscription.

6 - Le programme choisi, détaillé, minuté très précisément doit être dactylographié sur une feuille volante.

Article 4 - Tous les candidats peuvent être hébergés gratuitement chez l'habitant pendant toute la durée du Concours. Des adresses d'hôtels, à prix préférentiels peuvent aussi être envoyées, sur demande.

Article 5 - Nous sommes en mesure de rembourser partiellement, à

certaines conditions, les frais occasionnés par le voyage des candidats, ou l'achat de partitions. Les candidats désirant bénéficier de cette aide doivent joindre à leur dossier une lettre de motivation et seront remboursés au début du Concours, sur présentation des factures. Sur demande et en temps utile, il nous est possible d'obtenir des conditions particulières pour les voyages auprès des compagnies Lufthansa, Japan Airlines et Continental

Article 6 - Les candidats doivent mettre à la disposition du Président du Jury un exemplaire, au moins, des partitions utilisées, et sept exemplaires de l'œuvre présentée à la première épreuve (Prix de composition André Chevallion - Yvonne Bonnaud). Le Jury se réserve le droit d'écourter la prestation d'un candidat (pour raison de minutage, par exemple).

Article 7 - Le Prix de Composition André Chevallion - Yvonne Bonnaud, décerné au compositeur né après 1955 et choisi par le Jury à la première épreuve, sera annoncé par voie de presse, trois semaines après la fin du Concours. Un concert de prestige sera organisé par la Fondation André Chevallion - Yvonne Bonnaud, sous l'égide de la Fondation de France, en co-production avec l'O.C.I. L'œuvre primée sera présentée et jouée par son interprète lors du Concours, interprète qui recevra de ce fait une rémunération.

Article 8 - La partition de l'œuvre imposée de Patrick Burgan et les Etudes de Maurice Ohana seront envoyées gratuitement, à partir du 2 mai 2001, aux candidats qui en feront la demande auprès du bureau du Concours de l'O.C.I. Tél et fax : 33 (0) 2 38 62 89 22 - 33 (0) 1 42 45 56 81.

Article 9 - Le Jury aura toute latitude pour attribuer ou non les récompenses, comme de décerner plusieurs Prix à un seul candidat. Les décisions du Jury seront sans appel. En cas de litige, seule la rédaction du règlement en langue française fera foi.

Article 10 - Toutes les épreuves seront publiques. La remise des Prix aura lieu à l'issue de la Finale avec orchestre.



ORLÉANS CONCOURS INTERNATIONAL PIANO XX^e SIÈCLE

RULES

Paragraph 1 : The fifth international 20th century Piano Competition will take place in Orleans from February 25 to March 5 2002, Organized by O.C.I. (Orleans Concours International), it is open to pianists of all nationalities, born after January 1, 1962.

Paragraph 2 : That application form included in this booklet, should reach O.C.I. before the deadline of December 15, 2001. All candidate's will be notified of their acceptance, or otherwise, as a participant in the competition by January 10, 2002 at the latest. Admission will be limited to a maximum of forty applicants, who will be chosen by a selection committee on the basis of the submitted applications.

Paragraph 3 : The following documents must be submitted with the application form :

1. an authorized birth certificate.
2. a curriculum vitae (max. 2 pages)
3. two letters of recommendation from recent teachers of the candidate, or from internationally recognized musicians.
4. two black and white postcard format (10.5 x 15 cm) photographs of the candidate.
5. a certificate confirming that the registration fee of 100 Euros has been paid by postal international money order, or by bank cheque made out to O.C.I. payable in France and sent to : O.C.I. - Maison des Associations - 46 ter rue Ste Catherine, 45000 ORLÉANS, FRANCE.
6. the candidate's proposed program in detail, including the duration of each piece, submitted on a separate sheet.

Paragraph 4 : All candidate's can be provided with free lodging with a family for the duration of the competition. Addresses of relatively cheap hotels can be provided on request.

Paragraph 5 : A partial refund of the registration, travel and score-purchase expenses is possible under certain conditions. Candidate's wishing to benefit from this aid must include a letter of motivation with their application.

Those fulfilling the conditions will be reimbursed at the beginning of the competition in presentation of receipts. On request in due time, special travel conditions can be obtained from Continental Airlines, Japan Airlines, and Lufthansa.

Paragraph 6 : Each candidate must provide the President of the Jury, with at least one copy of the works he plans to play, and seven copies of the piece presented for the first competition test, (André Chevallion-Yvonne Bonnaud "Live" Music Prize). The jury may interrupt a candidate's performance for reasons such as overrunning the allotted time.

Paragraph 7 : The André Chevallion-Yvonne Bonnaud Composition Prize, is attributed to the composer (born after 1955) by the Jury at the first competition test. The prize winner will be announced in the press three weeks following end of the competition. A prestige concert will be organized by the André Chevallion - Yvonne Bonnaud Foundation, under the sponsorship of Fondation de France, in partnership with O.C.I., at which the winning piece will be played by its interpreter at the competition, who will be paid for his performance.

Paragraph 8 : The score of the set piece by Patrick Burgan and the Ohana's studies score will be sent free of charge after May 2, 2001. Please, contact the O.C.I. to get these scores. Phone and fax : 33 (0) 2 38 62 89 22 - 33 (0) 1 42 45 56 81.

Paragraph 9 : The Jury is free to attribute part or all of the proposed prizes, as well as to attribute several prizes to the same candidate. The Jurys decisions are final and cannot be questioned. In case of dispute, the French text of the competition only shall be the reference text.

Paragraph 10 : All rounds of the competition are open to the public. The prizes will be presented immediately following the final round with orchestra.

LES EPREUVES

1ere EPREUVE (40 à 50 mn)

1/ Une étude choisie dans la liste A : C. DEBUSSY, S. RACHMANINOV, A. SCRIBABINE, R. MALIPIERO, S. PROKOFIEV, B. BARTOK, B. MARTINU, K. SZYMANOWSKI, G. BACEWICZ, W. LUTOSLAWSKI.

2/ Une étude au choix de G. LIGETI

3/ Une étude choisie dans la liste B : O. MESSIAEN, M. OHANA, A. LOUVIER, T. NIKIPROWETZSKI, A. BOUCOURECHLIEV, Unsuk CHIN, J. LENOT, Y. MATSUDAIRA, W. BOLCOM, C. ROQUE-ALSINA, N. ROREM, E. ROXBURG, T.SVOBODA, D.WAXMAN, A. WEBER, C. WOLFE.

4/ Une ou plusieurs œuvres choisies dans la liste C :

I. ALBENIZ, E. GRANADOS, M. DE FALLA, G. FAURE, P. DUKAS, C. DEBUSSY, M. RAVEL, A. BERG, A. SCHOENBERG, A. WEBERN, S. RACHMANINOV, A. SCRIBABINE, S. PROKOFIEV, D. CHOSTAKOVITCH, B. BARTOK, I. STRAVINSKI, G. ENESCO, C. IVES, A. COPLAND, S. BARBER, A. JOLIVET, O. MESSIAEN, M. OHANA, H. DUTILLEUX.

5/ Une œuvre d'un compositeur né après 1955 - (7 mn - Prix de composition). Cette œuvre peut être originale et les mouvements séparés de l'œuvre sont acceptés (règlement article 7).

Nous admettons les œuvres de SCRIBABINE ou de FAURE datées des années 1890.

2eme EPREUVE (60 mn)

1/ Une ou plusieurs œuvres choisies dans la liste D: (20mn minimum sur le temps général du récital)

E. CARTER, J. CAGE, L. DALLAPICCOLA, L. DE PABLO, L. BERIO, J. BARRAQUÉ, C. BALLIF, M. PHILIPPOT, F. DONATONI, I. XENAKIS, K. STOCKHAUSEN, P. BOULEZ, A. SCHNITKE, W. RIHM, L. FOSS, T. TAKEMITSU, YSANG YUNG, I. SPASSOV, A. TERZIAN, Y. MATSUDAIRA, Y. TAIRA.

2/ Une œuvre au choix de C. DEBUSSY.

3/ Une œuvre choisie dans la liste E : F. BUSONI, A. GINASTERA, E. MOMPOU, A. ROUSSEL, D. DE SEVERAC, G. ROPARTZ, F. SCHMITT, F. POULENC, D. MILHAUD, A. HONEGGER, F. MARTIN, L. JANACEK, Z. KODALY, B. MARTINU, H. VILLA-LOBOS, P. HINDEMITH, A. TCHEREPHINE, J. TURINA.

4/ Une œuvre imposée (7 mn) Commande de l'O.C.I. (compositeur Patrick BURGAN) - règlement article 8.
compléter éventuellement avec des œuvres de la liste C (1ere épreuve) ou des œuvres composées après 1945.

3eme EPREUVE (30mn)

1 - Carré St Vincent - Salle Jean-Louis Barrault - à 17 heures

- 2 études avec percussion : M. OHANA : études XI et XII - règlement article 8.

- 3 cycles de mélodies : C. DEBUSSY : Trois poèmes de Stéphane Mallarmé
A. WEBERN : Trois lieder op 25 (poèmes H. Jones)
I. STRAVINSKY : Trois poésies de la lyrique japonaise

Le candidat prépare les 3 cycles de mélodies.

Le jury se réserve le droit de choisir les œuvres à interpréter.

Le même jour :

2 - Carré St Vincent - Salle Pierre-Aimé Touchard - à 20 heures

L. JANACEK - Capriccio pour la main gauche

G. LIGETI - Concerto (3 premiers mouvements)

(1ere version- Les 3 premiers mouvements du concerto de Ligeti ont été créés à Graz le 23 octobre 1986). Pré-édition disponible aux éditions SCHOTT-PARIS, 22, rue Chauchat 75009 PARIS. Tél : 33 (0) 1 42 46 46 48 - Fax : 33(0) 1 42 46 46 49

O. MESSIAEN - Les oiseaux exotiques

L'épreuve avec orchestre sera réalisée avec le concours d'un ensemble orchestral sous la direction d'Olivier Dejours.

Chaque programme ne devra comporter que deux fois le nom d'un même compositeur, (en exceptant DEBUSSY-JANACEK-MESSIAEN-OHANA-LIGETI).

THE COMPETITION

1 st ROUND (40 à 50 mn)

1/ A study from list A : C. DEBUSSY, S. RACHMANINOV, A. SCRIBABINE, R. MALIPIERO, S. PROKOFIEV, B. BARTOK, B. MARTINU, K. SZYMANOWSKI, G. BACEWICZ, W. LUTOSLAWSKI.

2/ A study from G. LIGETI

3/ A study from list B : O. MESSIAEN, M. OHANA, A. LOUVIER, T. NIKIPROWETZSKI, A. BOUCOURECHLIEV, Unsuk CHIN, J. LENOT, Y. MATSUDAIRA, W. BOLCOM, C. ROQUE-ALSINA, N. ROREM, E. ROXBURG, T.SVOBODA, D.WAXMAN, A. WEBER, C. WOLFE.

4/ One or more works from list C : I. ALBENIZ, E. GRANADOS, M. DE FALLA, G. FAURE, P. DUKAS, C. DEBUSSY, M. RAVEL, A. BERG, A. SCHOENBERG, A. WEBERN, S. RACHMANINOV, A. SCRIBABINE, S. PROKOFIEV, D. CHOSTAKOVITCH, B. BARTOK, I. STRAVINSKI, G. ENESCO, C. IVES, A. COPLAND, S. BARBER, A. JOLIVET, O. MESSIAEN, M. OHANA, H. DUTILLEUX.

5/ One work by composer born after 1955 - (7 mn - Composition Prize). This work may not be published yet. The performance may be limited to individual parts of the work (Rules paragraph 7).

The SCRIBABINE or FAURE's works from the 1890's are accepted.

2 st ROUND (60 mn)

1/ One or more works from list D: (at least 20 mn of the whole recital)
E. CARTER, J. CAGE, L. DALLAPICCOLA, L. DE PABLO, L. BERIO, J. BARRAQUÉ, C. BALLIF, M. PHILIPPOT, F. DONATONI, I. XENAKIS, K. STOCKHAUSEN, P. BOULEZ, A. SCHNITKE, W. RIHM, L. FOSS, T. TAKEMITSU, YSANG YUNG, I. SPASSOV, A. TERZIAN, Y. MATSUDAIRA, Y. TAIRA.

2/ A work by C. DEBUSSY.

3/ One more work from list E : F. BUSONI, A. GINASTERA, E. MOMPOU, A. ROUSSEL, D. DE SEVERAC, G. ROPARTZ, F. SCHMITT, F. POULENC, D. MILHAUD, A. HONEGGER, E. MARTIN, L. JANACEK, Z. KODALY, B. MARTINU, H. VILLA-LOBOS, P. HINDEMITH, A. TCHEREPHINE, J. TURINA.

4/ Compulsory performance (7 mn) Order O.C.I. (composer Patrick BURGAN) - rules paragraph 8.

May be completed by works list C (1 st round) or works composed after 1945.

3 st ROUND (30mn)

1 - Carré St Vincent - Salle Jean-Louis Barrault - at 5 a.m.

- 2 studies with percussion : M. OHANA : études XI et XII - rules paragraph 8.

- 3 melody cycles : C. DEBUSSY : Trois poèmes de Stéphane Mallarmé
A. WEBERN : Trois lieder op 25 (poèmes H. Jones)
I. STRAVINSKY : Trois poésies de la lyrique japonaise



The candidate prepares 3 melody cycles. The Jury is free to choose the pieces that he wants to hear.

The same day :

2 - Carré St Vincent-Salle Pierre-Aimé Touchard - at 8 p.m.

L. JANACEK - Capriccio pour la main gauche
G. LIGETI - Concerto (first three movements) Pré-édition score available at : Editions SCHOTT-PARIS, 22, rue Chauchat 75009 PARIS.

Tél : 33 (0) 1 42 46 46 48 - Fax : 33(0) 1 42 46 46 49

O. MESSIAEN - Les oiseaux exotiques

A contemporaneous orchestral ensemble, directed by Olivier Dejours, will accompany the piano orchestra pieces.

Each program can not include more than twice the name of a composer, (except for DEBUSSY - JANACEK - MESSIAEN - OHANA - LIGETI).

LISTE DES PRIX

PRIX XX^e SIECLE - Mention Spéciale BLANCHE SELVA - 7 600 Euros

2 PRIX SPECIAUX XX^e SIECLE attribués par la Fondation André CHEVILLION-Yvonne BONNAUD sous l'égide de la Fondation de France

Un prix spécial de 4 574 Euros ou compositeur d'une œuvre distinguée par le jury à la 1ère épreuve (voir règlement article 7) un prix spécial d'interprétation de 4 574 Euros.

PRIX XX^e SIECLE - SPEDIDAM - 4 574 Euros

décerné au meilleur candidat issu des établissements français d'enseignement musical.

PRIX XX^e SIECLE - SACEM - 3 000 Euros

attribué à la meilleure exécution d'une œuvre contemporaine éditée entre 1950 et nos jours.

PRIX XX^e SIECLE - Mention Spéciale Michel PHILIPPOT - 2 800 Euros

attribué à la meilleure exécution d'une œuvre d'Albert Roussel (2ème épreuve).

Une bourse de 8 000 Euros, permettant la création d'un CD dans des conditions professionnelles, sera accordée en fonction de l'originalité et de l'intérêt du programme

Etudes de Maurice Ohana (3è épreuve)

PRIX XX^e SIECLE - Mention Spéciale Nadia BOULANGER - 1 500 Euros

offert par la Fondation Internationale Nadia et Lili Boulanger sous l'égide de la Fondation de France attribué à la meilleure interprétation d'une œuvre composée entre 1900 et 1950.

PRIX XX^e SIECLE - Mention Spéciale Samson FRANCOIS - 1 500 Euros

attribué à la meilleure exécution d'une œuvre de l'école espagnole de 1900 à nos jours.

PRIX XX^e SIECLE - Albert ROUSSEL - 1 500 Euros

offert par l'Ecole Normale de Musique de Paris - Comité Albert Roussel - attribué à la meilleure exécution d'une œuvre d'Albert Roussel (2ème épreuve).

permettant la création d'un CD dans des conditions professionnelles, sera accordée en fonction de l'originalité et de l'intérêt du programme

proposé, ainsi que de la réussite du parcours du lauréat en accord avec le jury, la firme qui enregistre, et la direction artistique du concours.

Un prix de 1 500 Euros sera attribué à la meilleure exécution de l'œuvre de Patrick Burgan.

proposé, ainsi que de la réussite du parcours du lauréat en accord avec le jury, la firme qui enregistre, et la direction artistique du concours.

Un prix de 1 500 Euros sera attribué à la meilleure exécution de l'œuvre de Patrick Burgan.

proposé, ainsi que de la réussite du parcours du lauréat en accord avec le jury, la firme qui enregistre, et la direction artistique du concours.

Un prix de 1 500 Euros sera attribué à la meilleure exécution de l'œuvre de Patrick Burgan.

proposé, ainsi que de la réussite du parcours du lauréat en accord avec le jury, la firme qui enregistre, et la direction artistique du concours.

Un prix de 1 500 Euros sera attribué à la meilleure exécution de l'œuvre de Patrick Burgan.

proposé, ainsi que de la réussite du parcours du lauréat en accord avec le jury, la firme qui enregistre, et la direction artistique du concours.

Un prix de 1 500 Euros sera attribué à la meilleure exécution de l'œuvre de Patrick Burgan.

proposé, ainsi que de la réussite du parcours du lauréat en accord avec le jury, la firme qui enregistre, et la direction artistique du concours.

Un prix de 1 500 Euros sera attribué à la meilleure exécution de l'œuvre de Patrick Burgan.

proposé, ainsi que de la réussite du parcours du lauréat en accord avec le jury, la firme qui enregistre, et la direction artistique du concours.

Un prix de 1 500 Euros sera attribué à la meilleure exécution de l'œuvre de Patrick Burgan.

proposé, ainsi que de la réussite du parcours du lauréat en accord avec le jury, la firme qui enregistre, et la direction artistique du concours.

Un prix de 1 500 Euros sera attribué à la meilleure exécution de l'œuvre de Patrick Burgan.

proposé, ainsi que de la réussite du parcours du lauréat en accord avec le jury, la firme qui enregistre, et la direction artistique du concours.

Un prix de 1 500 Euros sera attribué à la meilleure exécution de l'œuvre de Patrick Burgan.

proposé, ainsi que de la réussite du parcours du lauréat en accord avec le jury, la firme qui enregistre, et la direction artistique du concours.

Un prix de 1 500 Euros sera attribué à la meilleure exécution de l'œuvre de Patrick Burgan.

proposé, ainsi que de la réussite du parcours du lauréat en accord avec le jury, la firme qui enregistre, et la direction artistique du concours.

Un prix de 1 500 Euros sera attribué à la meilleure exécution de l'œuvre de Patrick Burgan.

proposé, ainsi que de la réussite du parcours du lauréat en accord avec le jury, la firme qui enregistre, et la direction artistique du concours.

Un prix de 1 500 Euros sera attribué à la meilleure exécution de l'œuvre de Patrick Burgan.

Fondation Yvonne LEFEBURE
Depuis sa création, le Concours International de Piano XX^e siècle d'Orléans et ses lauréats bénéficient du soutien généreux de la Fondation Yvonne Lefebure sous l'égide de la Fondation de France.

Fondation de France and awarded for the best performance of a piece of music composed between 1900 and 1950.

PRIX XX^e SIECLE - Mention Spéciale Samson FRANCOIS - 1 500 Euros

PRIX XX^e SIECLE - Mention Spéciale Ricardo VINES - 1 500 Euros

awarded for the best performance of a piece of music belonging to the Spanish school since 1900.

PRIX XX^e SIECLE - Albert ROUSSEL - 1 500 Euros

price offered by l'Ecole Normale de Musique de Paris - Comité Albert Roussel - for the best performance of one of Albert Roussel (2nd round).

A scholarship of 8 000 Euros, allowing the production of a CD in professional conditions, will be offered in regard to the originality and the interest of the program, as well as the global performance of the winner during the competition in agreement with the jury, the producer and the artistic direction of the competition.

A prize of 1 500 Euros will be awarded for the best performance of the Patrick Burgan's piece.

Fondation Yvonne LEFEBURE
Since the creation of the International 20th century Orleans Piano Competition, the Fondation Yvonne Lefebure under the sponsorship of Fondation de France generously supports this competition and the winners.

Fondation Yvonne LEFEBURE
Since the creation of the International 20th century Orleans Piano Competition, the Fondation Yvonne Lefebure under the sponsorship of Fondation de France generously supports this competition and the winners.

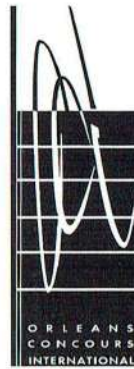
Fondation Yvonne LEFEBURE
Since the creation of the International 20th century Orleans Piano Competition, the Fondation Yvonne Lefebure under the sponsorship of Fondation de France generously supports this competition and the winners.

Fondation Yvonne LEFEBURE
Since the creation of the International 20th century Orleans Piano Competition, the Fondation Yvonne Lefebure under the sponsorship of Fondation de France generously supports this competition and the winners.

Fondation Yvonne LEFEBURE
Since the creation of the International 20th century Orleans Piano Competition, the Fondation Yvonne Lefebure under the sponsorship of Fondation de France generously supports this competition and the winners.

Fondation Yvonne LEFEBURE
Since the creation of the International 20th century Orleans Piano Competition, the Fondation Yvonne Lefebure under the sponsorship of Fondation de France generously supports this competition and the winners.

Fondation Yvonne LEFEBURE
Since the creation of the International 20th century Orleans Piano Competition, the Fondation Yvonne Lefebure under the sponsorship of Fondation de France generously supports this competition and the winners.



Le Concours International de Piano XX^e siècle Orléans

(Membre de la Fédération Mondiale des Concours Internationaux de Musique)
sous le Haut patronage du Ministère de la Culture,
et avec le soutien du Ministère des Affaires Etrangères (AFAA)
"Sous le patronage du Secrétaire Général du Conseil de l'Europe"
"Under the auspices of the Secretary General of the Council of Europe"

Nous remercions pour leur aide :

La Ville d'Orléans, la Direction Régionale des Affaires Culturelles,
le Conseil Général du Loiret, le Conseil Régional du Centre (ADATEC)
le Carré St Vincent-Scène Nationale,
la SPEDIDAM, la SACEM, la FNAC, les Editions JOBERT, Les Editions SALABERT,
la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, YAMAHA MUSIQUE FRANCE
la Fondation Yvonne Lefébure, la Fondation Internationale Nadia et Lili Boulanger,
la Fondation André Chevillon - Yvonne Bonnaud,
sous l'égide de la Fondation de France,
l'Ecole Normale de Musique de Paris Comité Albert Roussel,
l'Association "les Amis de Maurice Ohana", Les Amis de Samson François, Association "Scarbo",
Les Amis de l'O.C.I., Hitachi, Japan Airlines, Continental, Lufthansa, France Bleu Orléans, La République du Centre,

Orléans Concours International - Maison des Associations - 46ter, rue Ste Catherine - 45000 Orléans - France
Tel et Fax à Orléans 33 (0) 2 38 62 89 22 - Tel et Fax à Paris : 33 (0) 1 42 45 56 81
E-mail : oci.piano@wanadoo.fr
www.oci-piano.com

